



Communiqué de presse du 27 mars 2024

Assemblée des délégués de la Chambre valaisanne d'agriculture du 27 mars 2024

Dans son allocution d'ouverture, le président Willy Giroud a salué le dynamisme du comité des jeunes agricultrices et agriculteurs d'Action agricole Valais. Soutenus par la CVA et les interprofessions, ces derniers ont organisé le 21 février dernier une grande manifestation paysanne qui a réuni plus de 400 personnes à Martigny. Ces jeunes, issus de tous les secteurs de l'agriculture valaisanne ont fait connaître leurs revendications dans un document baptisé « Résolution de Martigny ». Ce document consolidé par de nombreuses signatures a été remis à la direction de l'OFAG le 11 mars dernier.

Une résolution qui va dans le même sens a été déposée lors de la session de mars du Grand-Conseil valaisan par Vincent Roten et plusieurs cosignataires de différents partis. Très largement acceptée, cette résolution sera transmise au Conseil Fédéral. Sur le plan national, le mouvement de révolte agricole a aussi eu un écho à Berne avec l'acceptation de la motion Grin/Nicolet au Conseil National et avec le report de l'introduction du programme Digiflux par l'OFAG. « Il faudra veiller à ne pas relâcher cette dynamique positive en particulier pour la défense du crédit cadre agricole 2026 – 2029 », a relevé le président Giroud qui a appelé la profession à s'engager encore davantage dans le monde politique. Il est également revenu sur la nécessité de fixer des prix impératifs et non pas indicatifs pour les produits agricoles dans le but d'obtenir une plus juste répartition des marges en faveur du monde agricole. Une démarche qui implique une plus grande cohésion entre les partenaires. Il est d'impératif d'avoir dans les différentes commissions de fixation des prix des personnes, sans fil à la patte, capables de négocier dans l'intérêt principal de l'organisation qu'elles représentent.

« Le rendement total de l'agriculture valaisanne est évalué pour 2023 à environ 315 millions de francs, chiffre en phase avec la moyenne décennale. S'y ajoutent 132 millions de francs de rétributions publiques pour les prestations non marchandes d'intérêt général fournies par les PME agricoles », a souligné pour sa part Pierre-Yves Felley, le directeur de la Chambre valaisanne d'agriculture, dans son rapport annuel.

Une année 2023 qui a une fois de plus été marquée par les aléas de la météorologie et notamment par la grêle qui s'est abattue sur les vergers et les cultures maraîchères en juillet. Un des effets du changement climatique qu'il faudra encore plus largement prendre en compte dans les années à venir.

L'agriculture valaisanne est largement impactée par le lot de gel, grêle, sécheresse ou encore pluies diluviennes et autres apparitions de ravageurs exotiques. Alors qu'elle se bat pour contrer tous ces désagréments, l'agriculture est souvent accusée de tuer le climat. L'impact de l'agriculture suisse sur l'émission de gaz à effet de serre (GES) et pourtant bien inférieure à celle des moyennes mondiales souvent brandies en exemple. L'agriculture est même un des rares secteurs économiques qui peut se prévaloir de capter du CO₂ grâce à la photosynthèse.

Pour démontrer de manière scientifique cet état de fait, Pierre-Yves Felley souligne que les collègues vaudois de Prométerre ont développé des outils de mesure conformes aux normes du GIEC mais adaptés à la réalité de l'agriculture suisse. Cette approche novatrice a déjà permis de démontrer que des fermes suisses captent davantage de GES qu'elles n'en émettent : leur empreinte-carbone est négative. Pour développer cet outil et l'étendre sur les autres territoires, l'association AgrolImpact a été créée au début de cette année. La CVA est membre de ce groupement et appelle de ses vœux le canton, dans le cadre du plan climat du Canton du Valais, à soutenir activement les travaux de recherches menés par AgrolImpact, en particulier le développement de méthodes de mesure de l'empreinte-carbone pour l'arboriculture et la culture maraîchère.

Pierre-Yves Felley est également revenu sur les différents thèmes qui ont requis l'implication de la CVA depuis l'an dernier, soit l'étude sur l'exposition aux pesticides chez les enfants en Valais, l'actuelle initiative pour un salaire minimum cantonal, la législation fédérale sur la chasse ou encore les aspects relatifs à la formation professionnelle, autant de sujets qui sont cruciaux pour l'avenir de l'agriculture de notre canton. La Chambre valaisanne d'agriculture s'implique également dans la défense de la profession en prenant part à de nombreuses consultations et en s'engageant dans les campagnes de votation comme celle en cours contre l'initiative populaire extrême sur la biodiversité.

L'assemblée des délégués a été suivie d'une table ronde réunissant des membres du comité d'Action agricole Valais et de Franck Truchot, président de Trade Valais, sur le thème des relations commerciales entre l'agriculture et la grande distribution.

Contacts :

Willy Giroud, président de la CVA : 079 597 55 21

Pierre-Yves Felley, directeur de la CVA : 076 427 10 30

La Chambre valaisanne d'agriculture est l'association faitière de défense professionnelle et de promotion des métiers de la terre en Valais. Sa création remonte à 1986. Outre la défense des intérêts généraux de l'agriculture valaisanne, la CVA propose à ses membres des services et des informations de qualité. Elle tient également le secrétariat d'organisations professionnelles. La Chambre valaisanne d'agriculture compte plus de 3000 membres individuels. Son siège est la Maison du Paysan à Conthey.